

DÉCLARATION VIE PRIVÉE

Mise à jour au 25 mai 2018

citydev.brussels est un organisme d'intérêt public ayant son siège social rue Gabrielle Petit 6 à 1080 Bruxelles (ci-après désigné par le vocable « nous »). Nous sommes au service des citoyens de la région de Bruxelles-Capitale depuis 1974 et sommes pleinement conscients du fait que la protection de votre vie privée est un droit fondamental. Dès lors, nous prenons les mesures nécessaires pour veiller à la sécurité de vos données à caractère personnel.

La présente déclaration vous permet d'être complètement informé de la protection de vos données à caractère personnel par citydev.brussels. Cette déclaration s'inscrit dans le cadre légal du règlement européen n° 2016/679, dit Règlement général sur la protection des données (ci-après « GDPR »), auquel notre institution est soumise.

Nous sommes responsables du traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre de nos missions légales de Rénovation Urbaine et d'Expansion Economique. La présente Déclaration a pour but de vous informer des données à caractère personnel (ci-après « vos données ») que nous utilisons, les raisons de leur utilisation, les partages éventuels de certaines de ces informations avec d'autres institutions ou sous-traitants, la durée de leur conservation et les modalités d'exercice de vos droits relatifs à ces données.

1. Quelles données personnelles traitons-nous ?

Nous recueillons et utilisons les données personnelles strictement nécessaires dans le cadre de notre mission légale. Ainsi, nous recueillons notamment :

- les données d'identification nécessaires à l'établissement d'un compromis de vente et d'un acte authentique de vente : numéro de registre national, nationalité, lieu et date de naissance, nom, prénom, adresse actuelle ;
- les données de contact nécessaires à l'échange entre notre institution et vous-même dans le but de vous trouver un logement et vous permettre de l'acquérir : adresse électronique, adresse postale, numéro de téléphone ;
- les données concernant votre situation familiale dans le but de déterminer quelle est la configuration de logement qui répondra à vos besoins : composition de ménage, état civil ;
- les données fiscales, patrimoniales et financières dans le but de vérifier que vous répondez aux conditions de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 septembre 2013, du 1^{er} juin 2006 et du 17 juillet 2003 relatif à l'exercice des missions de rénovation urbaine de la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale : avertissement extrait de rôle, fiches de salaires, coordonnées bancaires, attestation de non-propriété ;
- les données fournies par les autorités : certaines informations nous proviennent d'autres institutions publiques pour corroborer certains éléments de votre dossier ou pour vérifier le respect des conditions légales intrinsèques à nos missions. Exemple : la législation impose à l'acquéreur d'un logement citydev.brussels d'habiter dans ledit bien pendant un certain nombre d'années, nous pouvons demander au registre civil de vérifier si vous êtes toujours dans les lieux.
- une donnée sensible le cas échéant : la seule donnée sensible que nous récoltons, concerne votre éventuel handicap. En effet, la législation donne droit aux personnes souffrant d'un certain pourcentage d'handicap, de bénéficier préférentiellement de logements citydev.brussels. Aucun autre type de donnée sensible, telle que les données biométriques, de géolocalisation ou des données médicales autres que celles concernant votre handicap, ne sont récoltés.

Nous ne traitons jamais de données relatives à vos origines raciales ou ethniques, vos opinions politiques ou religieuses, vos convictions philosophiques ou votre appartenance syndicale, vos données génétiques, sexuelles ou orientation sexuelle, à moins que cela ne résulte de votre façon délibérée d'exécuter vos obligations (exemple : vous nous communiquez des données citées ci-dessus volontairement, alors que nous ne les avons pas demandées et que nous n'en avons pas besoin).

Les données à caractère personnel listées ci-dessus, que nous utilisons dans le but de réaliser notre mission légale, peuvent être collectées directement auprès de vous ou obtenues grâce aux sources suivantes :

- les publications officielles légales (ex. : Moniteur Belge) ;
- les recherches des études de notaire dans le cadre de la rédaction d'un acte d'acquisition ;
- le registre civil dans le cadre des vérifications du respect du délai de domiciliation dans un logement citydev.brussels.

2. Pourquoi et sur quel fondement utilisons-nous vos données personnelles ?

a) Pour nous conformer à nos obligations légales et réglementaires

Nous utilisons vos données à caractère personnel pour remplir nos différentes obligations légales et réglementaires parmi lesquelles :

- Veiller au respect des conditions d'accès au logement de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 septembre 2013, du 1^{er} juin 2006 et du 17 juillet 2003 relatif à l'exercice des missions de rénovation urbaine de la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Veiller au respect des différentes obligations légales relatives au droit des obligations ;
- Veiller au respect de l'ensemble de l'arsenal juridique applicable à nos activités.

b) Pour exécuter un contrat conclu avec vous ou pour exécuter des mesures précontractuelles à votre demande

Nous utilisons vos données personnes pour conclure et exécuter nos contrats y compris pour :

- Vous fournir des informations relatives à nos logements et les conditions pour y accéder ;
- Vous assister et répondre à vos interrogations ;
- Evaluer le respect des conditions d'accès en votre chef ;
- Réaliser en collaboration avec une étude notariale les actes nécessaires pour que vous soyez propriétaire d'un logement citydev.brussels ;

c) Pour servir nos intérêts légitimes

Toute organisation doit traiter un certain volume de données pour pouvoir fonctionner en interne. Pour citydev.brussels, c'est pareil. Les données à caractère personnel listées ci-dessus peuvent faire l'objet de photocopies, de numérisation, de transmission interne d'un service à un autre et enfin d'archivage pendant une durée correspondant à la durée d'occupation du bien dans le respect de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 septembre 2013, du 1^{er} juin 2006 et du 17 juillet 2003 relatif à l'exercice des missions de rénovation urbaine de la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Certaines données pourront être utilisées à des fins purement statistiques, mais ne seront plus des données à caractère personnel, car elles auront été totalement anonymisées.

d) Pour respecter votre choix lorsque nous demandons votre consentement pour un traitement en particulier

Dans certains cas votre consentement est nécessaire pour que nous puissions traiter vos données. Ce sera notamment le cas lorsque nous procédons à un traitement à des fins autres que celles décrites dans cette Section 3, nous vous en informerons et vous demanderons votre consentement.

3. Avec qui partageons-nous vos données personnelles

Afin d'accomplir notre mission de service public, nous partageons vos données à caractère personnel uniquement avec :

- Les agents du service de commercialisation de citydev.brussels qui ont besoin de ces données pour exécuter leur mission ;
- Les agents du service juridique de citydev.brussels qui doivent traiter vos données pour rédiger un acte authentique de vente en collaboration avec une étude de notaire ;
- Les agents du service des plaintes qui doivent traiter les éventuels problèmes que vous rencontrez ;
- Les études de notaires qui sont les seules habilitées à pouvoir établir un acte authentique ;
- Le registre civil lorsque des vérifications exigées par la législation s'imposent ;
- Les avocats dans le cadre d'un conseil juridique particulier.

4. Pendant combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Nous conservons vos données personnelles pour la plus longue des durées nécessaires au respect des dispositions légales et réglementaires applicables ou une autre durée compte tenu des contraintes opérationnelles telles qu'une bonne tenue de compte, un management efficace de la relation avec les candidats acquéreurs et les réponses aux demandes en justice ou de l'autorité de protection des données.

S'agissant des candidats acquéreurs, les informations communiquées lors de l'inscription sur le site sont conservées deux ans à dater de la dernière connexion à leur compte utilisateur, sauf cas couvert par l'alinéa 1^{er}.

S'agissant des acquéreurs de logement citydev.brussels, les données communiquées seront conservées pendant 1 an à dater de l'expiration du délai prévu par l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 septembre 2013, du 1^{er} juin 2006 et du 17 juillet 2003 relatif à l'exercice des missions de rénovation urbaine de la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale, en fonction de la date de la passation de l'acte d'acquisition d'un bien citydev.brussels, sauf cas couvert par l'alinéa 1^{er}.

5. Quels sont vos droits et de quelle manière pouvez-vous les exercer ?

Conformément au GDPR, vous disposez de différents droits, à savoir :

- **Droit d'accès** : vous pouvez obtenir des informations concernant le traitement de vos données personnelles ainsi qu'une copie de ces données personnelles.
- **Droit de rectification** : si vous estimez que vos données personnelles sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez exiger que ces données personnelles soient modifiées en conséquence.
- **Droit à l'effacement** : vous pouvez exiger l'effacement de vos données personnelles dans la limite de nos obligations légales de conservation des données.
- **Droit à la limitation du traitement** : vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données personnelles.
- **Droit d'opposition** : vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles, pour des motifs liés à votre situation particulière.
- **Droit de retirer votre consentement** : si vous avez donné votre consentement au traitement de vos données personnelles, vous avez le droit de retirer ce consentement à tout moment.

- Droit à la portabilité de vos données : quand ce droit est applicable, vous avez le droit que les données personnelles que vous nous avez fournies vous soient rendues ou, lorsque cela est possible techniquement, de les transférer à un tiers.

6. De quelle manière pouvez-vous prendre connaissance des modifications apportées à cette Déclaration Vie Privée ?

Dans un monde en constante évolution technologique, nous actualiserons régulièrement la Déclaration Vie Privée que vous lisez en ce moment.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la dernière version de ce document sur notre site web et nous vous informerons de toute modification substantielle par le biais de notre site ou par nos modes de communication habituels.

7. Comment nous contacter ?

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos données personnelles visée par cette Déclaration Vie Privée, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données par courrier adressé à citydev.brussels – Data Protection Officer – rue Gabrielle Petit 6, 1080 Bruxelles ou par courriel à l'adresse dpo@citydev.brussels .

8. Plainte

Bien que nous mettions tout en œuvre pour que vos données à caractère personnel soient protégées et que nous mettions le même entrain pour vous permettre d'exercer vos droits exposés au point 5 de la présente Déclaration, si vous estimez devoir porter plainte auprès de l'Autorité de Protection des Données, vous pouvez le faire en écrivant à l'adresse suivante :

Autorité de protection des données,
Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles
ou à
dpo@apd-gba.be